

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE CHEVROUX

Modification du

PLAN PARTIEL D'AFFECTION

" *Entre le Village et le Port* "

approuvé par le Conseil d'Etat le 23 juin 1989

Situation 1:2000

Approuvé par la Municipalité  
dans sa séance du 31.05.1988  
et du 9.01.1990

Le Syndic La Secrétaire

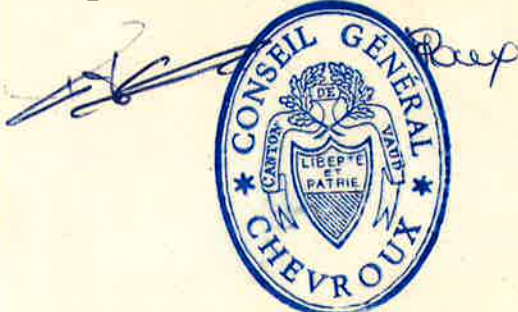
*M. Bouvy-Hardet*

*[Signature]*



Adopté par le Conseil général  
dans sa séance du 28.11.1988  
et du 23.04.1990

Le Président Le Secrétaire



Soumis à l'enquête publique  
du 7.06.1988 au 2.07.1988  
et du 19.01.1990 au 20.02.1990

Le Syndic La Secrétaire

*M. Bouvy-Hardet*

*[Signature]*



Approuvé par le Conseil d'Etat  
dans sa séance du 15 JUIN 1990

L'atteste, le Chancelier



*[Signature]*

Partie pas encore  
approuvée par le  
Conseil d'Etat

Partie pas encore  
approuvée par le  
Conseil d'Etat

Plan de classement de la  
"Zone protégée" de Chevroix

Plan de classement de la  
"Zone protégée" de Chevroix

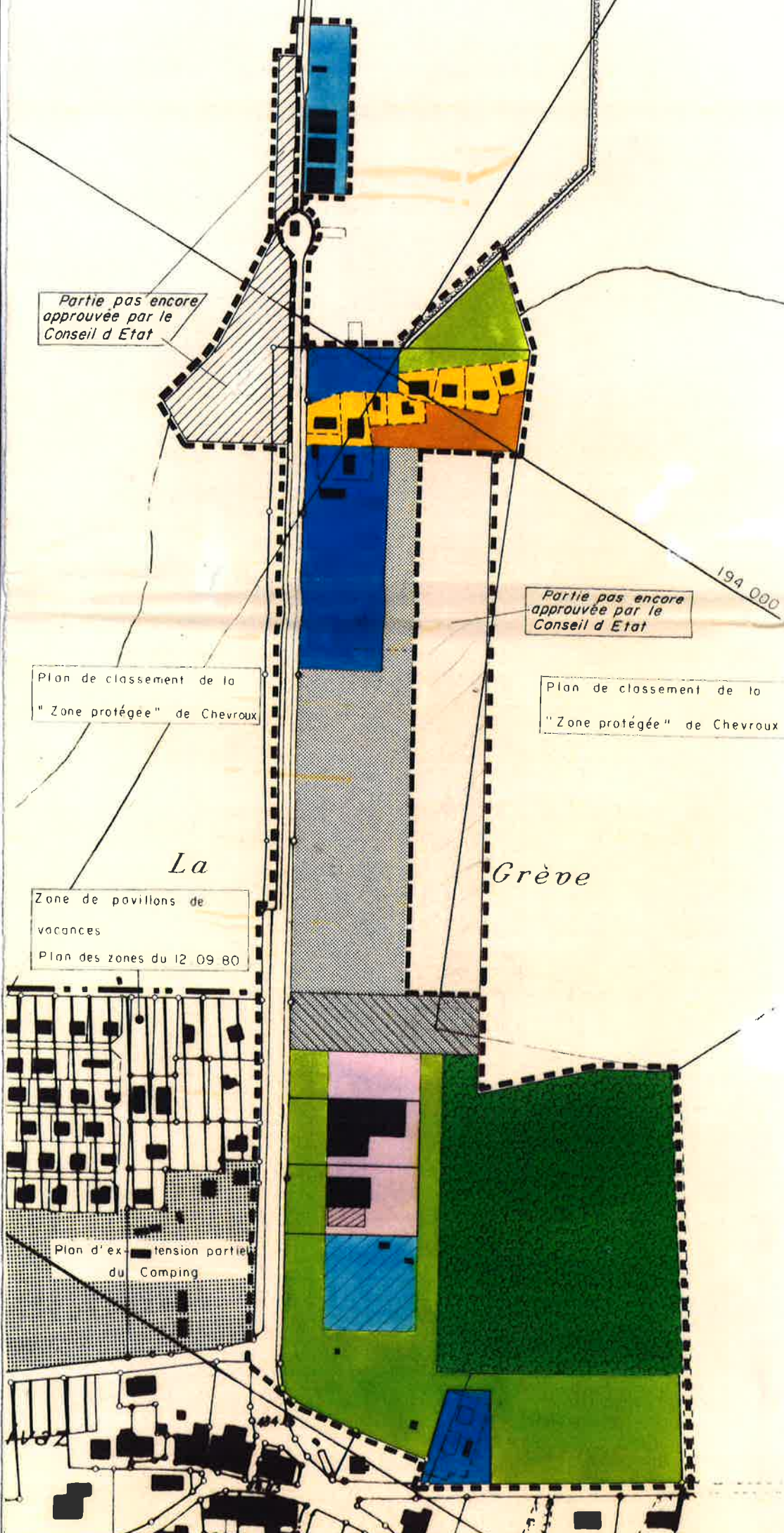
La

Grève

Zone de pavillons de  
vacances  
Plan des zones du 12 09 80

Plan d'extension partielle  
du Camping

194 000





# LEGENDE



Périmètre du plan partiel d'affectation



Aire forestière



Zone de végétation riveraine



Zone verte



Zone de résidences secondaires



Zones de pêche



Zone A

Zone B



Zone d'utilité publique



Zone de stationnement A



Zone de stationnement B



Zone d'artisanat



Zone de plage

REMARQUE: le plan d'extension cantonal n° 24 quater du 3.1.1967 est radié dans le périmètre du présent plan partiel d'affectation